

DYNAMIQUE SOCIOLINGUISTIQUE ET L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE DANS LES ÉCOLES PRIVÉES DU NIGERIA : CAS DE QUELQUES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LAGOS

Mujibat Opeyemi OMOTOKESE

University of Lagos, Nigeria

abdoulsalammujeebat1994@gmail.com

Résumé : Ce qui caractérise la situation linguistique au Nigéria, un pays anglophone entouré des pays francophones, c'est la présence et la pratique de plusieurs langues : yoruba, hausa, igbo, anglais, pidgin, etc. Ensuite l'adoption du Français Langue Étrangère dans l'enseignement et comme deuxième langue officielle. Malgré la durée de l'enseignement de cette langue étrangère dans les écoles privées de Lagos, les apprenants ont jusqu'à présent des difficultés à la maîtriser compte tenu des facteurs sociolinguistiques vivants qui se présentent à travers les multiples langues parlées et enseignées. Alors que les enseignants et apprenants des écoles publiques se vivent sur l'une des trois langues autochtones, la langue officielle et le Français Langue Étrangère (facultative). Les écoles privées au contraire, se focalisent sur plusieurs langues, qui sont les trois langues indigènes, la langue officielle et les langues étrangères telles que l'arabe, et le français (obligatoire). Ceci est donc le contexte de l'enseignement du français dans les écoles privées de Lagos ; et dont par conséquent, la présence de nombreuses langues, les expressions des enseignants et apprenants sont caractérisés par les interférences, l'alternance codique et l'emprunt.

Mots-clés : Sociolinguistique, Enseignement, Langue maternelle, Français Langue Étrangère.

SOCIOLINGUISTIC DYNAMICS AND THE TEACHING OF FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE IN PUBLIC SCHOOLS IN NIGERIA: THE CASE OF SOME SCHOOLS IN LAGOS

Abstract: What characterizes the linguistic situation in Nigeria, an English-speaking country surrounded by French-speaking countries, is the presence and use of several languages: Yoruba, Hausa, Igbo, English, Pidgin, etc. Then the adoption of French as a Foreign Language in education and as a second official language. Despite the length of time this foreign language has been taught in private schools in Lagos, learners have so far found it difficult to master given the vibrant sociolinguistic factors that present themselves across the multiple languages spoken and taught. While teachers and learners in public schools experience one of the three indigenous languages, the official language and French as a Foreign Language (optional). Private schools, on the other hand, focus on several languages, which are the three indigenous languages, the official language and foreign languages such as Arabic, and French (compulsory). Thus, this is the context for teaching French in private schools in Lagos; and of which, consequently, the presence of many languages, the expressions of teachers and learners are characterized by interference, code switching and borrowing.

Keywords: Sociolinguistics, education, mother tongue, French as a foreign language.

Introduction

La langue est l'instrument indispensable qui permet la communication relationnelle dans une communauté ou une société entière. Chaque individu dès sa naissance acquiert une langue ou deux langues afin de communiquer avec ses semblables. Ainsi, Oshounniran, T.A. (2008, p.2) considère la langue comme « le roc solide sur lequel repose la coexistence pacifique et effective du genre humain ». Gbaguiqdi, K.J. (2013, p.15), pour lui la langue est un « produit acquis : instrument de communication ; code constitué en un système de règles communes à une même communauté ». En d'autres termes, la langue est un ensemble de signes oraux et écrits qui permettent à un groupe donné de communiquer, d'exprimer ses sentiments et volontés et émettre ses points de vue et jugements. Saussure, F. cité par Kodjo Sonou, T.G. (2009, p.22), affirme ainsi que « la langue est un composant social... » Puisque la langue est un fait social, la sociolinguistique démontre les relations qui existent entre la langue et la société.

Cependant, la sociolinguistique générale étudie la covariance entre les faits linguistiques et les faits sociaux, elle s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel. Selon Marcellesi, J.P. (1982, p.66), la sociolinguistique est la branche de la linguistique qui étudie dans une société donnée les interactions entre la diversification linguistique et les contradictions du corps social. Si la langue est une chose éminemment sociale, n'est-on pas en droit d'estimer après William, L. (2003, p.36) qu'il n'y a pas de véritable linguistique sans sociolinguistique et que de ce fait la sociolinguistique est la linguistique véritable. William (2003, p.37), affirme « qu'il n'y a pas lieu de distinguer entre une linguistique générale qui étudierait les langues et une sociolinguistique qui prendrait en compte l'aspect social de ces langues : en d'autres termes, la sociolinguistique est la linguistique elle-même ». Pour Dubois, J. et al. (2007, p.435), la sociolinguistique « se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet ». Cette jeune discipline se demande comment l'espace peut modeler les comportements linguistiques et langagiers. Une étude de *Summer Institute of Linguistics* de Texas, (2009, p.222), estime qu'il existe 6909 langues sur cette planète. Réparties sur les 220 pays du monde, cela nous donne en moyenne une trentaine de langues par pays. L'homme étant un animal social par nature et un impénitent migrateur, il devient impératif d'avoir des langues d'intercommunication pour faciliter les interactions et la suivie dans cette faune linguistique assez fournie. Parmi les 6909 langues recensées, seule une dizaine est parlée par plus de cent millions de locuteurs. Par ailleurs, le système des Nation-Unies n'en a choisi que cinq comme langues officielles à savoir l'anglais, le français, l'arabe, le chinois et le russe. Comme on peut le constater, le français fait partie de ce groupe très réduit de langues de grande communication et de statut mondial. Cette langue partage avec l'anglais l'exceptionnel privilège d'être les deux seules langues parlées sur les cinq continents. Nous pouvons donc conclure que l'importance de l'enseignement du français n'est

plus à démontrer surtout pour un pays comme le Nigéria, un pays anglophone qui n'a que des voisins francophones ; ce qui le stipule comme un pays multilingue. Ce n'est donc pas un hasard qu'au Nigéria, le français est la seule langue étrangère dont le statut et la diffusion ont connu beaucoup de péripéties pour citer Tijani, M. A (2015, p.261).

Dans le cadre de l'axe sociolinguistique et didactique du Français Langue Etrangère dans les écoles privées du Nigéria telles que Crescent Schools, Christhill School, Mater Dei Model School, Kingsfield College qui sont les cibles de notre enquête, le contact des langues dans les communications bilingues et plurilingues en classe de FLE engendre des mécanismes langagiers que nous allons explorer et tenter d'expliquer. Chaque parcours bilingue ou plurilingue est particulier parce qu'ils évoluent en fonction des contextes, des contacts ; mais également en fonction des facettes identitaires et langagières ainsi qu'en fonction du rapport entre les langues elles-mêmes.

1.1 La problématique

Le Nigeria est un pays anglophone plurilingue entouré des pays francophones, cette situation lui impose d'intégrer l'enseignement du Français Langue Etrangère dans son système éducatif. Depuis la déclaration du feu président Général Sani ABACHA en 1996, reconnaissant le français comme deuxième langue officielle du Nigéria. Des efforts ont été envisagés et menés afin que les anglophones du Nigeria soient bilingues ou plurilingues parfaits, mais, ils ont toujours des difficultés dans le cadre de l'harmonisation de leur langue première, la langue officielle, avec le français qui représente une langue étrangère. Alors que les enseignants et apprenants des écoles publiques se focalisent principalement sur une langue autochtone qui est soit le yoruba, hausa ou igbo, la langue officielle et uniquement le Français Langue Etrangère (facultative) qui débute de la première année du secondaire et se termine à la troisième année. Par ailleurs, les écoles privées au contraire, enseignent plusieurs langues, qui sont les trois langues nationales, la langue officielle et les langues étrangères telles que l'arabe, et le français (obligatoire) qui commence de la première année du primaire à la dernière année du secondaire. Ceci est donc le contexte dans lequel se trouve l'enseignement du français dans les écoles privées de Lagos une ville du Nigéria, en conséquence de la présence de nombreuses langues ainsi que le pidgin qui est aussi une langue de communication dans cette ville, les enseignants et apprenants manifestent des comportements sociolinguistiques caractérisés par les interférences, les alternances codiques et les emprunts dans leur acte de communication, interaction ou conversation en classe de FLE.

1.2 Le bilinguisme

Adjeran, M. (2012, p.18), « bilinguisme c'est la capacité d'un individu, d'un groupe ou d'une communauté de pratiquer deux langues ». Il concerne toutes les

classes sociales, toutes les tranches d'âge et tous les pays du monde d'après Grosjean, F. (2004) et le bilinguisme n'est pas, selon Grosjean, la juxtaposition de deux monolinguisms. Selon Romaine, S. (1995), les causes du bilinguisme sont diverses : Politiques, migratoires ou familiales etc. Romaine, S. (1995) et Grosjean, F. (2004) affirment que les bilingues maîtrisant parfaitement deux langues sont rares et les bilingues ont pour la plupart des compétences différentes dans chacune des langues qu'ils utilisent pour communiquer. Pour Grosjean (2004, p.15), chaque personne bilingue doit être considérée à partir de sa « compétence communicative qu'elle a face à ses besoins de tous les jours ». Pour Romaine, parler couramment une langue signifie non seulement maîtriser les règles grammaticales ; c'est aussi maîtriser les normes interactionnelles et sociales. Grosjean rejette tout à fait l'idée que l'on puisse définir le bilinguisme comme étant l'addition de deux monolinguisms et considère le bilinguisme comme « La compétence qui se sert d'une langue, de l'autre ou des deux à la fois (sous forme de parler bilingue) selon la situation, le sujet, l'interlocuteur, et elle ne peut donc être évaluée que lorsqu'on étudie la communication du bilingue dans son ensemble, et non plus à travers une seule langue. ». Pour Romaine (1995, p.15), la notion de bilinguisme est si relative qu'il est impossible de la caractériser précisément étant donnés les facteurs tout aussi relatifs dont le phénomène dépend. Ali-Bensherif, M. Z. (2009) s'appuie sur Ludi, G. et Py, B. (2003, p.15) pour affirmer qu'« être bilingue, c'est choisir lors des échanges des formes linguistiques appartenant aux langues que le locuteur maîtrise peu ou prou.».

1.3 Le plurilinguisme indissociable du pluriculturalisme

Grosjean, F. (2004) et Romaine, S. (1995) considèrent que l'individu devient bilingue ou plurilingue par la nécessité qu'il a de communiquer. El Euch, S. (2011) et la division des Politiques Linguistiques du Conseil de l'Europe (CE) (2009) mettent en évidence la notion de diversité inhérente au plurilinguisme. Il s'agit en effet, de diversité des compétences linguistiques, de variété des langues mais également de variété des expériences et interactions culturelles que la communication plurilingue implique (CE 2009). Pour El EUCH (2011, p.20) plurilinguisme et pluriculturalisme sont inséparables parce que la notion de compétence culturelle est un aspect fondamental de toute communication. Le Conseil de l'Europe (2009) reprend la notion bourdieusienne de capitaux culturel et langagier de l'individu et cite Coste, D. et al (1997, p.48) pour mettre en évidence le fait que le plurilinguisme est un mode de communication à part qui implique diverses compétences langagières et culturelles : On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de

compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné.

1.4 L'individu bilingue ou plurilingue

Citant Ervin et Osgood (1954) et Weinreich (1953), El Euch, S. (2011, p.20) affirme que le bilinguisme et le plurilinguisme sont « des phénomènes distincts mais apparentés et que les langues peuvent être acquises de manière successive ou simultanée ». De son côté, Romaine, S. (1995) affirme :

Les bilinguismes sociétal et individuel sont indissociables parce que certains aspects du comportement bilingue sont communs à tous les individus d'une même communauté bilingue notamment en ce qui concerne l'emprunt et l'interférence par exemple ».

Romaine, S. (1995, p.15)

Il s'agit d'individus qui subissent l'influence d'une ou plusieurs langues prédominantes et qui doivent s'adapter aux besoins de communication de la communauté dans laquelle ils se trouvent.

1.5 L'interférence linguistique

L'interférence linguistique est une conséquence du bilinguisme, plurilinguisme ou de contact social des langues. C'est la théorie qui veut que toute langue apprise avant une langue étrangère exerce des influences sur ce dernier. Ces langues s'influencent alors mutuellement ce qui peut se manifester à travers les emprunts lexicaux de nouvelles formulations syntaxiques entre autres. Une interférence peut se produire entre deux langues parlées dans des territoires très proches de sorte que leurs locuteurs se côtoient fréquemment et entendant la langue de l'autre. Mounin, G., (1994, p.26) définit l'interférence linguistique comme « les changements ou identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs ». Il s'agit aussi de l'influence de la langue étrangère sur la langue maternelle et des influences complexes entre les langues étrangères pratiquées par un locuteur et sa langue maternelle. Weinreich, U. quant à lui, cité par Calvet, L. J. (1993, p.100), conçoit l'interférence comme un « remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleurs, temps, etc.) » Pour Hamers, J. F. et Blanc, M. (1983, p.176) l'interférence est l'ensemble « des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible ». Ces conceptions définitoires disent apparemment la

même chose dans la mesure où elles mettent en relief un nouveau produit d'une langue issu de contact ou de l'influence de l'une sur l'autre. Toutefois, Cuq, J.P. (2003, p.185) laisse entrevoir que toutes les langues parlées par un même locuteur peuvent s'influencer mutuellement et produire ce qu'il appelle « changements ou identifications ». Peu importe le statut de ces langues (maternelles ou étrangères), l'influence de l'une sur l'autre n'est pas sans conséquences.

1.6 L'alternance codique et l'emprunt

L'alternance codique et l'emprunt sont deux des conséquences du contact des langues. Poplack, S. (1988) utilise le « modèle d'analyse variationniste » pour apporter une description aussi concise que possible de ces deux phénomènes qui sont souvent difficiles voire parfois impossibles à différencier. Pourtant Romaine, S. (1995) reprend les différents types d'alternance codique que Poplack met en avant mais reste sceptique quant à leur nette distinction. Selon Poplack, S. (1988, p.19), l'alternance codique ou le code-switching se définit comme étant le passage d'une structure syntaxique d'une langue à la structure syntaxique d'une autre langue dans une même phrase. Romaine, S. (1995), préfère reprendre la définition de l'alternance codique apportée par Gumperz, J. J (1982, p.57) : « La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange discursif de parties de discours appartenant à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux distincts. ». Poplack (1988) rejoint Gumperz (1985, p.59) et convient que l'alternance codique implique une alternance entre deux structures de langues mais précise que les éléments des phrases quels qu'ils soient doivent être ordonnés en fonction des grammaires respectives des langues. Romaine, S. (1995, p.22), décrit les trois différents types d'alternance codique communs à un grand nombre de multilingues et cite Poplack, S. pour les caractériser.

- L'alternance extra-phrastique ou le tag-switching inclut les locutions adverbiales, adjectivales, verbales, prépositionnelles ou nominales appartenant à l'autre langue.
- L'alternance inter-phrastique concerne l'alternance entre des propositions ou des phrases entières et peut tout à fait être représentée par une personne produisant une phrase dans une langue et son interlocuteur répondant par une autre phrase dans l'autre langue.
- L'alternance intra-phrastique se rapporte à l'alternance de langue au sein d'une même phrase et se caractérise par l'incorporation d'un ou plusieurs mots appartenant à l'autre langue.

Romaine (1995) précise qu'il est relativement commun de retrouver ces trois types d'alternance codique au sein d'un même discours parmi certaines communautés bilingues ou plurilingues et reprend le terme de « mélange » ou mix utilisé par Mcconvell (1988) pour définir cette mêlée d'alternance codique. La première différence notable entre l'alternance codique et l'emprunt est le fait que, selon Romaine, S. (1995, p.13), l'alternance codique révèle des compétences dans l'une ou l'autre langue alors que l'emprunt peut appartenir aussi bien à un discours

monolingue qu'à un discours plurilingue. Kodjo Sonou (2017, p.42), perçoit l'emprunt comme « l'utilisation d'un mot d'une autre langue pour faire la traduction ». Pour lui, en traduction, l'emprunt est l'acte par lequel le traducteur utilise un mot ou une expression venant d'une autre langue. Poplack, S. (1988, p.19) considère qu'en ce qui concerne un terme isolé dans la phrase, il est « souvent impossible de distinguer l'alternance véritable ». Elle définit cependant l'emprunt comme respectant les « règles morphologiques et syntaxiques » de la langue de base, à la différence de l'alternance codique qui respecte la structure ou la grammaire d'une autre langue. Elle précise que les emprunts peuvent être soit dits « établis » ; c'est-à-dire communs aux membres d'une communauté, soit dits « spontanés » ; c'est-à-dire, propres à l'individu dans un contexte. Certains termes empruntés à une autre langue désignent « un concept culturel ou une expression idiomatique pour lesquels il n'existe pas d'équivalent » dans l'autre langue. C'est uniquement la connaissance morphologique et syntaxique des langues qui permettra au chercheur de formuler une hypothèse de catégorisation entre emprunt et alternance codique. Pour conclure, Romaine (1995) affirme que c'est le « rôle social » ou « le comportement bilingue ou plurilingue des communautés » et les ressemblances qui existent entre les langues qui permettent d'accroître la fréquence des emprunts et des alternances codiques dans le discours bilingue ou plurilingue.

2.1 Cadre Sociolinguistique du Nigéria

La situation linguistique et sociolinguistique du Nigéria est bien particulière, elle se caractérise par l'existence de plusieurs ethnies, cultures et langues. De ce fait, le paysage linguistique du Nigéria, produit de son histoire et de sa géographie, est plurilingue. En ce sens, Muhammad, S.M. (2005, p.105) déclare que le Nigéria est un creuset multiethnique et multilingue : plus de 450 langues et 250 communautés sont répertoriées. Ces communautés sont liées à trois principales ethnies qui sont les Hausas, au Nord, les Igbo au Sud-est, et les Yorubas au Sud-ouest. Mais il faut ajouter à ces groupes ethniques une mosaïque d'ethnies plus petites mais importantes : ce sont les Peul, les Edo, les Ijo, les Ibiobio, les Nupes, les Tiv, les Kanuri, etc. Bien que l'anglais soit la langue officielle de ce pays, l'hausa, l'igbo, le yoruba et le pidgin-english sont utilisés pour des échanges commerciaux dans certains Etats et même employés côte à côte avec l'anglais dans les activités administratives et à l'école. La presse les utilise conjointement avec l'anglais dans un grand nombre d'Etats. L'hausa au Nord, entre en compétition avec l'anglais. Les locuteurs hausas ont un vaste réseau de stations radio dans le monde qui diffusent des programmes en leur langue, telles que la BBC, la Dutchvelet, Radio Moscou, La Voix de l'Amérique, Radio Pékin, Radio le Caire, Radio Ghana, etc.

Les locuteurs des langues que l'on qualifiera de majeures sont estimés à plus de 20% pour l'hausa, 18,8% pour le yoruba et 15% pour l'igbo. L'anglais, qui est la langue officielle du pays, est parlé par à peu près un million de locuteurs comme troisième langue par ordre de contact. C'est-à-dire que les Nigériens entrent en

contact avec l'anglais en deuxième position pour un nombre restreint de personnes et en troisième position pour la majorité d'entre eux. Autour de ces trois langues gravitent Calvet, L.J. (1999, p.21), le reste des langues nigériennes. C'est ainsi l'hausa, le yoruba et l'igbo jouent les rôles de langues véhiculaires et vernaculaires dans trois grandes zones qui ont correspondu aux anciennes zones administratives pendant la période coloniale et jusqu'en 1966, début de la guerre civile : l'hausa au Nord, le yoruba à l'Ouest et l'igbo à l'Est. Mais outre la mosaïque de langues, citées plus haut, qui gravitent autour de ces trois grandes langues, n'oublions pas le pidgin-english, qui devient aussi une langue véhiculaire, c'est-à-dire selon la définition de Calvet, L. J. (1999, p.23), « une langue utilisée pour l'intercommunication entre des communautés historiquement, géographiquement voisines et qui ne parlent pas les mêmes langues ». Ce « pidgin », qui est en réalité une sorte de créole anglais, est bien présent sur la plupart des marchés nigériens, même s'il est beaucoup plus utilisé dans le Sud et dans l'Est du pays, c'est-à-dire en dehors de la zone d'expansion hausa. Beaucoup d'artistes l'utilisent comme moyen populaire d'expression politique en musique et aussi au théâtre ; l'Afro-beat du grand artiste Fela Ramson Kuti l'a judicieusement utilisé pour critiquer le pouvoir militaire.

L'hausa, l'igbo et le yoruba, représentatives de la division géographique (Nord, Sud-Ouest et Sud-Est) du pays avant l'indépendance, et majoritaires sont aussi des langues d'enseignement. Elles ont été incluses dans le programme scolaire sous le slogan de « WAZOBIA » pour renforcer l'unité du pays. Wazobia est un néologisme composé des mots de ces trois langues signifiantes viens respectivement : WA en yoruba, ZO en hausa et BIA en igbo. Il est important de noter que la fonction véhiculaire de ces langues a engendré des formes variées dont la morphosyntaxe est affectée. Nous pouvons reprendre l'affirmation de Ndamba (2000, p.139) étudiant les variations du lingala : « Toutes les études menées sur les langues véhiculaires montrent que l'augmentation du nombre de locuteurs (notamment les locuteurs exophones) entraîne toujours une simplification des structures de ces langues. ». C'est ainsi qu'aujourd'hui on distingue des variétés à l'intérieur de ces langues dites majeures. Adjera, M. (2014) quant à lui, pense que les linguistes nigériens sont loin d'être d'accord en ce qui concerne le nombre de dialectes et de langues parlées au Nigéria. Awobuluyi parle d'environ 400 langues différentes, Leclerc estime environ 515 groupes ethniques. Une étude réalisée par Seibert, de l'Université de Jos (Nigéria), répertorie 646 langues réparties dans les 36 États et la capitale fédérale. Les trois principales communautés linguistiques sont liées à trois ethnies que sont les Hausas au Nord, les Igbo au Sud-Est, et les Yorubas au Sud-Ouest.

Pour Ebong, O.E. (2017, pp.8-10), la situation linguistique au Nigéria est un peu complexe. On distingue trois catégories de langues, à savoir : les langues officielles, les langues nationales et les langues vernaculaires. A cause de la colonisation, l'anglais a pris une position d'hégémonie, comme la première langue officielle, en tant que langue de scolarisation, d'administration, d'enseignement secondaire et supérieur. En 1996, par une déclaration politique, le français est élevé

au rang de deuxième langue officielle, mais sans le soutien de la constitution. Les langues nationales reconnues sont : l'hausa, le yoruba et l'igbo. Les autres langues prennent leur place comme des langues vernaculaires. L'anglais pidgin (Nigérian Pidgin -NP), langue issue du contact entre l'anglais et les autres langues nigérianes, est très populaire au sein des populations, au point où elle est devenue une langue de grande communication ou une langue véhiculaire au Nigeria. La langue véhiculaire est une langue qui sert à la communication entre des communautés différentes, ou inter-ethnique. Pour établir les communications interethniques, les locuteurs des langues minoritaires ont abandonné progressivement leurs langues maternelles au profit des langues de grande communication ou véhiculaires. Le pidgin est une lingua franca utilisée par un tiers de la population du Nigeria, particulièrement au sud du pays notamment dans les Etats de Lagos, Benin, Edo, Port-Harcourt, Bayelsa, Cross River (Mokweye, 2007). Au plan purement linguistique, le pidgin n'a aucune unité standard ni une orthographe, ni un corpus connu, mais on l'utilise dans la presse, la littérature, les chansons, etc. (Simpson et Oyetade, 2008). Le pidgin menace les langues vernaculaires même dans quelques zones rurales. Son usage prend progressivement beaucoup d'importance du fait de son utilité, compte tenu des difficultés exprimées sur l'apprentissage et la maîtrise de l'anglais pour la majorité des Nigériens.

2.2 Les langues en présence au Nigéria

Le Nigéria compte un grand nombre de langues. Un recensement effectué par SIL International fait état de 529 langues, dont 522 vivantes et 7 éteintes. Langue officielle durant la colonisation l'anglais a conservé ce statut afin de faciliter l'unité linguistique du pays. Trois langues africaines ont le statut de langues majeures, en attendant de devenir officielles si l'on se réfère à l'article 55 de la constitution à savoir le yoruba, hausa et igbo. Elles sont enseignées dans le système scolaire, où chaque élève doit en apprendre au moins une. A noter que dans les écoles coraniques (islamiques), l'arabe classique est obligatoire (Caron, B. 2000, p.3). Ainsi, Banjo, A. (1995 :177) affirme que le statut sociologique des langues nigérianes est très variable. « On a recueilli le nom de huit langues mortes (ajawa, auyokawa, basa-kaduna, bassa-kontagora, bissaula, kpati, mawa, teshenawa). Les langues vivantes peuvent être moribondes (on a recensé 2 locuteurs du njerup en 1987 ; le tulai, le kubi, entre autres, sont dans la même situation), ou prospères : l'hausa et ses 50 millions de locuteurs déborde largement les frontières du Nigeria, et gagne sur les autres langues au nord du pays ». L'anglais est la langue officielle, langue d'administration et d'enseignement dans l'ensemble du pays. En ce qui concerne les langues autochtones, leur statut varie selon le nombre de leurs locuteurs, leur statut dialectal, et l'endroit où elles sont parlées. Une réalité essentielle de la situation linguistique fait que les Africains sont rarement monolingues, si l'on excepte peut-être certains Nigériens non scolarisés locuteurs d'une des trois grandes langues du pays : hausa au nord, yoruba à l'ouest, igbo à l'est. Dans la zone d'influence de ces langues, les

locuteurs de langues minoritaires sont au minimum bilingues langue maternelle-langue dominante. S'ils sont scolarisés, s'y ajoute l'anglais, langue officielle d'enseignement à partir du secondaire. S'ils habitent le centre ou l'est du pays, la langue dominante pourra être remplacée par le pidgin et/ou une langue intermédiaire locale. Couramment, dans cette partie du pays, les gens doivent connaître jusqu'à cinq langues pour interagir localement.

2.3 Les langues et l'enseignement

Le texte officiel de référence en matière d'enseignement reste le « National Policy on Education » (1981) qui stipule que, « dans l'intérêt de l'unité nationale, chaque enfant doit être encouragé à apprendre l'une des trois langues majeures du pays autre que sa propre langue maternelle. Les trois langues majeures désignées par ce texte sont l'hausa, l'igbo et le yoruba (Section I, 8) ». Alo, P. (2007, p.325). Au niveau du primaire, la langue d'enseignement doit être principalement la langue maternelle ou la langue de la communauté immédiate. La langue de la communauté immédiate est une langue indigène qui, bien qu'elle ne soit pas la langue maternelle de l'enfant, est devenue la lingua-franca de la communauté (ex. l'hausa dans le nord du pays). (Section II, 11). Au niveau secondaire, l'anglais et deux langues nigériennes font partie des matières principales (core-subjects) qui doivent être enseignées. Parmi ces deux langues doivent figurer la langue régionale en plus de l'une des trois langues principales. Le but visé est à terme, d'assurer statistiquement l'intercompréhension entre 80% des Nigériens. Au niveau universitaire, il était prévu de rendre obligatoire un enseignement de première année couvrant l'organisation sociale, les coutumes, la culture et l'histoire du peuple nigérien. (Section 5, 37, V). Qu'en est-il de l'application de ces textes ? Ils ont été mis en application dans le Collège Fédéral du Gouvernement (Federal Government Unity College) ainsi que dans les collèges militaires (Nigerian Army Command Secondary Schools), vitrines de l'enseignement secondaire nigérien. A Aba, un centre de formation pour les enseignants des langues indigènes a été créé. L'Assemblée nationale Nigérienne devait produire un dictionnaire en 4 langues (anglais-hausa-igbo-yoruba) des termes législatifs. Un centre fédéral pour l'étude des langues nigériennes a été créé à Abuja, capitale du pays. Le délabrement général de l'enseignement depuis (1985) a eu raison de ces projets grandioses. Le taux d'alphabétisation lui-même, qui serait de 42 à 51% selon Grimes (1996), est en régression : les instituteurs mal et irrégulièrement payés sont souvent absents ; les écoliers, privés de mobilier, de manuels, de papier, de crayons sont admis dans le secondaire sachant à peine épeler leur nom. De plus, dans certaines régions, il peut y avoir jusqu'à huit langues maternelles différentes représentées dans une seule classe. Ces projets et ces institutions sont restés des coquilles vides : absence de moyens, absence de personnel, projet titanique : la démarche volontariste affichée officiellement n'a pas pu inverser la tendance entamée depuis plus de cent ans dans

le cas du yoruba, et qui voit les trois langues majoritaires s'imposer au détriment des autres langues du pays.

2.4 Le français en milieu plurilingue du Nigéria

L'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère dans un pays fortement plurilingue comme le Nigéria n'est pas une chose aisée. Il faut tout d'abord prendre en considération le répertoire verbal des locuteurs qui ont déjà un certain nombre de langues dans leur contexte linguistique. Sadisu, M. (2004, p.108). L'infiltration du français dans l'environnement comme le Nigéria n'est pas dû au hasard : la proximité géographique y est pour quelque chose. Nous rappelons que le Nigeria est entouré de pays francophones (Niger, Tchad, Cameroun, Bénin) car le découpage frontalier a été purement et simplement arbitraire. Une même ethnie s'est vue séparée par le découpage colonial en deux parties : une partie d'un côté et une de l'autre côté de la frontière. Pourtant ce découpage n'a pas coupé la relation ombilicale existante. Ces groupes ethniques font abstraction des frontières qu'ils traversent régulièrement pour rendre visite à des parents d'un côté à l'autre. Il faut ajouter à cela la fréquentation des commerçants qui font la navette entre les grands marchés situés dans les villes frontalières nigérianes ou des villes de grandes traditions commerciales d'antan telles que Katsina, Kano, Maiduguri, Onitsha, Lagos, etc. Il ne faut pas oublier enfin la position géopolitique du Nigeria dans le continent africain aujourd'hui. Le Nigeria est membre fondateur de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO,) membre de L'Union Africaine etc., où le français est une des langues de travail. Ce contact a exposé les Nigériens au français, qu'ils voient dans sa fonction réelle de langue vivante, langue de la science et de l'éducation, au même titre que l'anglais. Ainsi le besoin de l'enseigner et de l'apprendre est une chose évidente malgré le contexte sociolinguistique complexe du pays. Le besoin de français est homogène dans toute l'étendue du territoire fédéral. La différence s'explique par le manque des professeurs. Car il y a des Etats, dans le nord et le centre du pays, où on ne trouve pratiquement pas d'enseignants de français. De plus le contact de première heure que les Nigériens du Sud ont eu avec le monde occidental explique leur avance en éducation occidentale ; ainsi le français est enseigné de longue date dans cette région. Aussi y compte-t-on plus de formés en langue française.

3. Résultats et discussion

Pendant l'enquête relative à notre recherche sur la dynamique sociolinguistique et l'enseignement du Français Langue Etrangère dans les écoles privées du Nigéria : cas de quelques établissements scolaires de Lagos, nous avons observé que les écoles privées enseignent plusieurs langues aux apprenants à savoir : le yoruba, l'hausa, l'igbo, l'anglais, le français, et l'arabe pour répondre aux situations multilingues de leurs élèves. A cet égard, bien que le français soit parmi les langues enseignées dans ces écoles, la concentration et la motivation des

apprenants sont dispersées sur les autres langues, car le français est une langue étrangère. De plus, nous avons remarqué que l'enseignement du français se débouille par un insuffisant tendance, de la première du primaire à la troisième année du secondaire ; une langue considérée importante et obligatoire à tous les apprenants. Le français est enseigné trois jours par semaine avec une masse horaire de trois heures par classe dans une semaine. Mais cette langue qui est considérée si importante et désormais la deuxième langue officielle du Nigéria, n'est pas parlée partout dans l'établissement scolaire. En outre, nous avons observé que malgré l'enseignement/apprentissage du Français Langue Etrangère depuis toutes ces années dans les écoles privées, le français n'est parlé que dans trois contextes de communication, soit lors de la classe de français, avec l'enseignant de français ou pendant les compétitions de français inter-écoles organisés par les écoles privées ou l'alliance française. À ce niveau, parce que l'apprenant n'est pas en contact permanent avec la langue et en raison de la présence d'une multitude de langues dans l'environnement immédiat, on constate beaucoup d'interférence, d'alternance codique, et d'emprunt sur le français parlé des enseignants et les apprenants.

3.1 L'interférence linguistique chez les enquêtés

Nous avons observé lors de l'enquête que les langues premières parlées par les apprenants et les enseignants influencent leurs prononciations des mots français qu'ils utilisaient dans leurs expressions. Dans le cas des influences du yoruba sur le français, nous avons remarqué les suivants : [maisô] au lieu de [mezô] (maison), [môsjɸ] au lieu de [məsjɸ] (monsieur), [bôju] au lieu de [bôzu] (bonjour), [pwasô] au lieu de [pwazô] (poison), [potɛR] au lieu de [pɸtɛR] (peut-être), [bas] au lieu de [baz] (base) etc. Dans le cas d'hausa, nous avons constaté que le son [p] est prononcé [f], et [d] comme [t], comme par exemple : [fɸflə] au lieu de [pɸplə] (peuple), [fersôn] au lieu de [persôn] (personne), [təvât] au lieu de [dəvâ] (devant), etc. Dans le cas de l'arabe, notre recherche a découvert que le son [p] est prononcé [b], comme par exemple : [bərsônə] (bersonne) au lieu de [persônə] (personne), [əmbərtâ] (imbortant) au lieu de [əmpərtâ] (important). Puis, le son [ʒ] est prononcé [j], [ju] au lieu de [ʒu] (jour), etc. Dans le contexte de l'anglais, nous avons remarqué plusieurs mots français influencés par la prononciation des mots anglais ; tels que :

Français	Anglais
Application	Application
Profession	Profession
Complication	Complication
Alliance	Alliance
Professeur	Professor
Lettre	Letter
Danser	Dancer
Admet	Admit

Exercice	Exercise
Merci	Mercy
Docteur	Doctor
Grammaire	Grammar
Scolaire	Scholar
Etablissement	Establishment, etc.

3.2 Les alternances codiques chez les enquêtés

Nous avons aussi constaté les phénomènes des alternances codiques dans toutes les langues enseignées (yoruba, hausa, igbo, anglais, arabe, français, etc.). Mais dans notre travail, nous avons noté seulement les langues alternées avec le français comme dans les phrases suivantes :

-Français-anglais

Ici, nous avons constaté les phrases suivantes :

- I am very interested in french, comment je vais dire ça (répété plusieurs fois dans la parole).
- It is Mr Femi that is the auteur.
- Mais it was kemi that said it.
- Non uncle, ce n'est pas me.
- Voilà, i was right.

-Français-yoruba

Dans le contexte de français et yoruba, nous avons observé les phrases suivantes :

- Français lé ! Ko facile rara.
- Ati primaire ni ati nko français.
- Mofe parler français dada.
- Shebi tu viens ?
- Koda ! Problème è ti poju !

-Français-arabe

Dans le cadre de l'arabe alterné avec le français, nous avons remarqué les phrases suivantes :

- Alhamdulillah ça va bien merci et vous ?
- In shaa Allah je veux parler français.
- Parle mais taqullah !
- Assalam alaikum, bienvenue dans notre classe.
- Yani, on ne parle pas.
- Wallahi ! C'est la vérité !

-Français-hausa

Dans le contexte d'hausa alterné avec le français, nous avons remarqué les phrases suivantes :

- Gaskya ! C'est finir ;
- To! Bien !
- Aba! Lèves-toi ! etc.
- Kai! C'est grave !
- Ba damua, tu vas voir.

3.3 Les emprunts chez les enquêtés

Pendant notre enquête, nous avons constaté que les apprenants et les enseignants font la plupart des temps recours à l'anglais en parlant le français, soit parce qu'ils ne maîtrisent pas bien le français ou quand ils ne trouvent pas des mots juste en français pour mieux s'expliquer ou s'exprimer. Nous avons remarqué les mots et expressions suivants: committee, south-west, politics, party, breakfast, okay, notification, SIM card, godmother, master, sponsor, speech timing, cool, peacemaker, brainstorming, email, feedback, crown, street, Bus, etc.

4. Suggestions

Le français étant une langue indispensable pour un pays anglophone comme le Nigéria, demande beaucoup d'efforts intellectuels et professionnels dans un milieu multiculturel et multilingue ; et c'est le cas de toutes classes de français dans les écoles privées du Nigéria. Il est ainsi très important que les enseignants fassent attention au phénomène sociolinguistique que pose le problème des interférences linguistiques, des alternances codiques, et des emprunts, puisqu'il est inévitable. Alors pour que cette menace soit maîtrisée, le gouvernement, les enseignants, et les apprenants doivent mener quelques démarches didactiques et pédagogiques adéquates en disposition. L'administration du Nigeria doit créer un système éducatif ou comité qui permettra de suivre l'enseignement/apprentissage du français dans toutes les écoles privées du pays et faire de sorte que les buts de l'enseignement du français langue étrangère soient atteints.

4.1 À l'endroit des enseignants

Nous suggérons que les enseignants du Français Langue Etrangère dans les écoles privées se cultivent dans leur matière à travers des séminaires, conférences, ou sorties pédagogiques. Qu'ils se mettent en mesure de la bonne maîtrise de la langue française, de la bonne prononciation, de la connaissance profonde de la civilisation française, de la phonétique et phonologie, ainsi que de la grammaire de l'oral et de l'écrit afin de ne pas faire recours aux autres langues en parlant aux apprenants. Ils doivent être eux-mêmes de bons modèles ou exemples aux apprenants. Les enseignants doivent motiver les apprenants de parler un français pur sans faire recours aux autres langues qu'ils parlent, en corrigeant leurs fautes

avec des explications. Pour éviter que des confusions linguistiques s'ingèrent dans une communication multilingue, les apprenants doivent assimiler des comportements nouveaux. Il revient donc à l'enseignant de faire un effort pour que les apprenants assimilent non seulement les formes linguistiques de la langue française, mais aussi les comportements linguistiques de la langue française.

4.2 A l'endroit des apprenants

La situation de l'apprentissage de la langue française se présente comme difficile aux apprenants anglophones des écoles privées du Nigéria non seulement à cause des facteurs intrinsèques de la langue mais aussi en raison des facteurs extrinsèques des autres langues enseignées et parlées dans l'environnement immédiat et à l'école. En outre, aucune technique correctrice ne peut être cent pourcent efficace aux apprenants plurilingues. C'est pour cela que les apprenants doivent apporter toute leur participation, motivation, concentration, et leurs intérêts à la langue française ; ce qui peut être efficace si l'enseignant du Français Langue Etrangère est compétente, enthousiaste et encourageant. Les apprenants doivent beaucoup lire et s'engager dans des activités permettant la pratique de la langue française à différentes occasions ; car ce n'est qu'en forgeant, qu'on devient forgerons. Enfin, ils doivent se concentrer plus sur l'apprentissage de la langue française qui est déclarée désormais la deuxième langue officielle du Nigéria.

4.3 À l'endroit des autorités administratives/académiques

À l'endroit des autorités administratives des écoles privées de Lagos et du Nigéria entière, nos suggestions sont les suivantes :

- Fournir des matériels pédagogiques adéquats à l'enseignement du Français Langue Etrangère aux enseignants, et équiper la bibliothèque de documents français d'actualités.
- Réduire le nombre de langues enseignées dans ces écoles et créer un comité qui veillera sur ces écoles afin qu'ils ne transgressent pas la loi.
- Assurer que les apprenants parlent le français à la maison en confiant la tâche aux parents (si possible).
- Créer des exercices de laboratoire et faire au moins cinq heures par semaine dans le laboratoire de langue.
- Créer de conditions pédagogiques à la pratique de la langue française en organisant des activités comme le débat, le théâtre, compétition de chansons ou symposium en français, et des sorties pédagogiques dans des lieux où le français est parlé comme langue véhiculaire (Bénin, Togo, etc.).
- Renforcer chaque année les compétences des enseignants de ces écoles privées par des conférences, des séminaires et des sorties intellectuelles dans le domaine du Français Langue Etrangère (FLE).

Conclusion

Cet article est porté sur la dynamique sociolinguistique et l'enseignement du français langue étrangère dans les écoles privées du Nigéria : cas de quelques établissements scolaires de Lagos. Dans le but abouti aux buts de cet article, nous avons distribué un questionnaire à cent (100) apprenants et quatre (4) enseignants du Français Langue Etrangère dans les écoles privées de Lagos suivantes : Crescent Schools, Christhills School, Mater Dei Model School, et Kingsfield College ; dont le paysage sociolinguistique est constitué des langues enseignées à savoirs : yoruba, anglais, hausa, igbo, français, arabe. Dans ces écoles, le français joue le rôle de langue conditionnelle dans certain contexte de communication et non comme une langue de communication pour tous et partout. Et enfin, les caractéristiques que présente le français parlé et enseigné dans ces écoles, où selon notre recherche nous avons fait ressortir les interférences linguistiques, l'alternance codique, et l'emprunt. En dernier, nous avons suggéré des approches de solutions et de démarches appropriées afin d'améliorer les difficultés que rencontre l'enseignement du Français Langue Etrangère dans les écoles privées de Lagos en particulier, et du Nigéria en général.

Références bibliographiques

- Adjera, M. (2012). *Éléments de terminologie sociolinguistique*, Abomey-Calavi Editions Ola, 48 p.
- Adjera, M. (2014). *L'enseignement du français dans un pays Anglophone de l'Afrique de l'Ouest : le Nigéria. Le français à l'université*, édition électronique.
- Ali-Bensherif, M.Z. (2009). *L'alternance codique d'arabe dialectal et le français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés et non-immigrés*. Mémoire doctorat, Université Abou-Bakr Belkaid de Tlemcen, Algérie, 39 p.
- Alo, P. D. (2007). *French language as second lingua franca in Nigeria.*, in B. Akinterinwa (Ed.), *Nigeria's national interests in a globalizing world: Further reflections on constructive and beneficial concentricism*. Ibadan: Bolytag International Publishers, 325 p.
- Banjo, A. (1995). *On Language Use and Modernity in Nigeria*. in Kola Owolabi (éd.) *Language in Nigeria. Essays in Honour of Ayo Bamgbose, Ibadan (Nigeria)*, Group Publishers, 177 p.
- Beacco, J-C. et Byram, M. (2005). *Langues et répertoire de langues : le plurilinguisme comme "manière d'être en Europe*, Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques, Strasbourg, 130 p.
- Calvet, L.-J., (1993). *Sociolinguistique que sais-je ?* PUF, 100 p.
- Calvet, L.-J. (1999). *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie, bibliothèque scientifique payot*, 21-23 p.

- Caron, B. (2000). La littérature haoussa. *Ursula Baumgardt & Abdellah Boufour (éds.), Panorama des littératures africaines, Bibliothèque des Études Africaines, Paris, Harmattan/inalco, 3-107 p.*
- Coste, D. et al. (1997). Compétence plurilingue et pluriculturelle. *Vers un cadre Européen commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes. Etudes préparatoires. Strasbourg : Conseil de l'Europe, 48*
- Cuq, J-P. (2003). Dictionnaire de didactique du français LE et LS. Collins, Asdifle, Paris ; Clé international, 185
- Dubois J. et al (2007). Grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages. Edition Larousse, Paris, 435
- Ebong, O.E. (2017). Vers une politique linguistique efficace et probante de langue française au Nigéria. *International Journal of Interdisciplinary Research Methods, Vol 4, No 1, Université de Calabar, Calabar, Nigeria, 8-10*
- El Euch, S. (2011). *De la bilinguïté à une typologie du plurilinguïsm ou de la multilinguïté : un hommage à Josiane Hamers, Hachette, Paris, 20*
- Gbaguidi, J.K (2013). Langue et communication. *Comprendre la linguistique pour enseigner le français et d'autres langues. Editions An-Nour, Nimes, France, 15 p.*
- Grosjean, F. (2004). « Le bilinguïsm et le biculturalism : quelques notions de C. Billard, M. Touzin et P. Gillet (Eds.). *Troubles spécifiques des apprentissages : l'état des connaissances. Paris : Signes Editions, 12-19*
- Hamers, J. F. & Blanc, M. (1983). *Bilinguïté et bilinguïsm. Bruxelles, Mardaga, 176*
- Kodjo Sonou, T.G. (2009). *Initiation à la linguistique et à la stylistique de la langue française. Editions Sonou d'Afrique, Porto-Novo, République du Bénin, 22*
- Kodjo Sonou, T. G. (2017). Emprunt, langue maternelle et langue étrangère. *Initiation à la traduction, Editions Africatex Média (EAM), Porto-Novo, République du Bénin, 19, 20-42*
- Ludi, G. & Py, B. (2003). *Être bilingue, Bern, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes, 15*
- Lewis, M. P. (2009). *Ethnologue: Languages of the world, sixteenth edition. Dallas, Texas: Summer Institute of Linguistics International, 222*
- Marcellesi, J.P. (1982). Caractères de la sociolinguistique. *Fr.ds C.I.S.L., 1981-82, °3, 66.*
- Mounin, G. (1994). Les belles infidèles. Essai sur la traduction, Cahier du Sud. Presses universitaires de Lille, 26.
- Muhammad, S. M. (2005). *L'enseignement du français en situation plurilinguïsm : le cas du Nigéria. Université de Rouen Laboratoire Dyalang FRE CNRS 2787, 105 p.*
- Oshounniran, T. A. (2008). *Les ressources morphosyntaxiques de la pluralisation en français et en yoruba. Mémoire du diplôme de maîtrise présenté au département de français, université d'Ilorin, 2*
- Poplack, S. (1988). Code switching. *U. Ammon, N. Dittmr, K. Mattheir (ed) Sociolinguistics; An international handbook of the science of language and society; Berlin: Walter de Gruyter, 20*

- Romaine, S. (1995). *Bilinguisme*. Oxford, Blackwell, 13-22
- Sadisu, M. (2004). *La politique du Nigeria en matière d'enseignement et de didactique du FLE en vue de l'intégration dans la région ouest-africaine*. DEA, Université de Rouen, 108
- Tijani, M.A. (2010). *Le français oral : composantes et enseignement dans linguistique et applications pédagogiques*. Thèse de doctorat, 261
- William, L. (2003). *Revue trimestrielle langage et société*. Paris Dunot, 88, 36-37